Axe	Intitulé de l'action	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Axe 1 – Dynamiser l'offre locale de mobilité par la communication, l'information et l'animation.	**Action 1 -** Créer un espace d'information et d'accompagnement à la mobilité mutualisé	■	■				
	Action 2 - Animer une véritable politique mobilité en s'inscrivant dans des évènements à portée régionale, nationale et européenne	■	■	■	■	■	■
	Action 3 - Former les acteurs locaux pour qu'ils puissent accompagner finement les habitants dans leur mobilité au quotidien		■	■	■	■	■
Axe 2 – Conforter et développer une offre de mobilité de proximité qualitative.	**Action 4 -** Aménager un point de rencontre des mobilités dans les pôles de proximité couplant offre de mobilité, information et services		■	■	■		
	Action 5 - Améliorer l'accès et les services vers et depuis les gares du territoire			■	■	■	■
	Action 7 – Accompagner au développement de solutions de mobilité permettant un accès facilité aux services de santé	■	■	■			
	Action 6 - Développer le covoiturage local et solidaire comme un maillon fort pour interconnecter les communes		■	■			
	Action 7 - Consolider et développer l'offre du réseau Papillon	■	■				
Axe 3 – Accompagner tous les publics dans leur mobilité au quotidien.	**Action 8 -** Conforter et encourager le développement de services ambulants	■	■	■	■	■	■
	Action 9 - Garantir pleinement l'accessibilité des personnes en situation de handicap à l'offre de mobilité en recherchant l'obtention de la certification Cap'Handéo		■	■	■		
	Action 10 - Confirmer la mobilité dans son rôle de vecteur de dynamisme économique en accompagnant les entreprises et structures d'insertion dans leurs besoins				■	■	■
Axe 4 – Soutenir tous les acteurs dans l'utilisation de solutions de mobilité plus durable.	**Action 11 -** Favoriser les modes actifs par la réalisation d'un Schéma Directeur « *mobilités actives* » à vocation utilitaire et touristique		■	■			
	Action 12 - Accompagner au développement de l'offre de mobilité électrique			■	■	■	■
	Action 13 - Conseiller les communes pour intégrer pleinement les enjeux de mobilité durable dans les projets de revitalisation des centres-bourgs	■	■	■	■	■	■
	Action 14 - Faire de la mobilité un vecteur d'attractivité touristique					■	■